

10 rue Alain René Lesage - 45100 ORLÉANS - Tel 02.38.63.37.33 - Mail phila.assocloiret@laposte.net

2ème semestre 2011

Site internet : <http://www.philatelieorleans.org>

Numéro 211

SOMMAIRE

Editorial par Etienne

Hémond

Petites annonces

Adhésions

Circulations

Cléry Saint André

Mondial 2CV

200ème anniversaire des

Pompiers de Paris

INDIPEX

Causerie philatélique

Curiosités

RÉUNIONS

11/ 06 Échanges

25/06 90c Paix surchargé

FM par P. Foliot

9/07 Échanges

12/07 Timbre sur Cléry

23/07 Échanges

26 au 30/07 Mondial 2CV

27/08 Échanges

10/09 Non émis, D.Delay

24/09 Présentation : Les
Pompiers

8/10 Les Soldats suisses
par Xavier Silie

22/10 Vide Armoire

12/11 Échanges,
présentation : Lettres
taxées

26/11 Assemblée
Générale

10/12 Liaisons aériennes
aux Indes française B
Juttau



Le Port d'Orléans au tout début du XXème siècle. Collection JPG



Fête du Timbre 2011 la superbe salle de Saint-Pryvé et un aperçu de l'exposition

**Les réunions du second semestre 2011 se tiendront
Salle de l'ASELQO 18 Allée Pierre Chevallier à Orléans
2ème et 4ème samedi de chaque mois à partir de 14 h 30**



ÉDITORIAL

Forte de plus de 70 années d'expérience, l'Association Philatélique du Loiret a toujours fait preuve de ses capacités d'adaptation pour répondre au mieux à la demande de ses adhérents.

Au cours de ses longues années d'existence, les objectifs ont évolué mais il me semble qu'une constance est demeurée :

Participer de manière efficace au développement de la philatélie à travers sa présence dans les multiples manifestations locales ou lointaines et en diffusant toutes les connaissances et les nouvelles pratiques des collectionneurs.

N'est-ce pas là un objectif constant qui a traversé les générations ?

Qu'essayons nous de faire au mieux de nos possibilités aujourd'hui ; rien de différent.

Simplement, nous devons prendre en compte les contraintes issues de notre propre développement et, de nouveau sans cesse, adapter nos pratiques pour le futur sans remettre en cause les nombreux acquis de nos aînés.

Cette passion partagée de la philatélie doit nous permettre de nous épanouir et de nous enrichir intellectuellement dans un climat de convivialité et d'échanges. Mais pour exercer toutes ces missions, il faut des femmes et des hommes qui acceptent de donner un peu de leur temps même de manière modeste dans leur domaine de compétence. Alors, je lance à nouveau l'appel : venez nous rejoindre activement lors de nos multiples rencontres.

Le Président
E. HEMOND

PRÉSIDENT

ÉTIENNE HÉMOND
199 ROUTE D'ORLÉANS
45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ
02.38.45.74.43

SECRÉTAIRE

MICHÈLE LANDRÉ
850 LES ÉPOISSES
45760 BOIGNY SUR BIONNE
02.38.75.25.10

TRÉSORIER

JEAN-PAUL HUOT
10 RUE ALAIN RENÉ LESAGE
45100 ORLÉANS
02.38.63.37.33

SERVICE NOUVEAUTÉS

GÉRARD CHOQUIN
3 PLACE GAMBETTA
45000 ORLÉANS
02.38.53.92.16

SERVICE CIRCULATIONS

ANDRÉ ROULEAU
26 IMPASSE ÉMILE
45800 ST JEAN DE BRAYE
02.38.83.87.82
PIERRE FOLLOT
4 RUE CROIX FAUCHET
45000 ORLÉANS
02.38.62.88.20

BIBLIOTHÈQUE

NICOLAS CHEVALIER
3 RUE BERNARD LECACHE
45100 ORLÉANS
02.38.66.46.55
JACQUES PARENT
17 ALLÉE DES VIGNES
45590 ST CYR EN VAL
02 38 63 29 59

PHIL **APL** Bulletin d'Informations de l'Association
Philatélique du Loiret
Revue interne réservée aux adhérents de l'APL

Rédacteur en Chef : Étienne HEMOND

Administration : Michèle LANDRÉ
Jean-Pierre GRILHÉ

Reproduction sous réserve d'autorisation écrite



Petites Annonces

Recherche Timbres Colonies Françaises Série SECOURS NATIONAL pour les pays suivants : Dahomey, Guinée, Mauritanie, Niger, Sénégal, Soudan. Faire offre à Mr PATRAUD Tel : 06.88.43.48.89 ou lors des réunions.

Recherche tous plis en provenance d'Ukraine s'adresser à Bernard Juttau lors des réunions

Recherche document possédant le cachet privé linéaire sur 2 lignes
« Chatillon-Coligny / 7 et 8 avril 1912 »
émis à l'occasion des journées d'aviation des 7 et 8 avril 1912 * Recherche documents possédant les cachets privés ronds de Bourges émis à l'occasion - meeting d'aviation des 20 au 25 octobre 1910
meeting d'aviation des 25 septembre au 6 octobre 1912 Faire offre à Mr PARENT Jacques lors des réunions de l'APL courriel : parent.bonneviot@free.fr
tel : 02 38 63 29 59
courrier : 17 allée des vignes 45590 St CYR en VAL

Recherche Timbres tous pays sur Primates, Singes, Lémuriens et autres babouins. S'adresser à M. COLL lors des réunions.

N'oubliez pas de confier vos annonces à Nicolas CHEVALIER qui les fera paraître sur le site internet de l'APL.

Adhésions

Mme F. SKORUPA
Bienvenue à ce nouveau membre et toutes nos félicitations.

INDELICATESSE sur Circulations !

On nous prie d'attirer votre attention sur un vol de timbres dans un carnet de circulation : Il était proposé dans un carnet un CARNET de TIMBRES Marianne de Briat à 2F30 couverture SCHWEPPES et un membre de l'APL a constaté qu'il ne restait que la couverture, la totalité des timbres ayant été

subtilisée... Cette remarque n'appelle aucun commentaire.

CLERY SAINT ANDRÉ

Le 12 Juillet 2011, Edition par la ville de Cléry Saint André de deux carnets de 4 TP de 2 types distincts : 20 gr France et 20 gr monde. L'APL a participé à cette édition et exposera salle communale face à la basilique. Venez nombreux



MONDIAL 2CV 2011

Du 27 au 31 juillet 2011 sera organisé à Salbris (Loir et Cher) le "Mondial de la 2 CV Citroën" (5200 inscriptions à ce jour). Le comité organisateur nous a demandé de bien vouloir faire éditer deux timbres-poste du type "Montimbramoï" ainsi que deux carnets de 4 TP de 2 types distincts : 20 gr France et 20 gr monde.

Nous serons présents à cette manifestation et mettrons en vente ces TP (issus de planches de 30) et ces deux types de carnets (visuels différents pour chacun) ; aussi nous serions heureux de vous recevoir à cette occasion.



Sapeurs Pompiers de Paris

En Juillet de cette année sera célébré le 200^{ème} anniversaire de la création de la Brigade

des Sapeurs Pompiers de Paris. Plusieurs timbres sur ce sujet sont programmés par la Poste et plusieurs villes ont été retenues pour organiser des manifestations philatéliques dont la ville d'Orléans. Ce sont nos amis de PHILAPOSTEL qui organiseront cette journée, Retenez bien cette date : **16 et 17 septembre 2011**

Exposition Internationale INDIPEX

Bernard JUTTEAU avec La présence française en Indes XVIII° - XIX° Siècles - Histoire postale - 91 points obtient une Médaille d'Or;
Roger VIET avec Les censures militaires 1914 - 1918 de Russie impériale - Histoire postale - 81 points obtient une Médaille de Vermeil
Félicitations à nos deux exposants qui savent mener très haut les couleurs de l'A. P. L.

Causerie philatélique de M. COMBE, membre de l'APL dans les années 50

Les premières Emissions des Colonies Générales

La grande réforme postale appliquée en France à partir du 1er janvier 1849 ne fut pas étendue immédiatement aux colonies pour diverses raisons. Chaque colonie avait son statut postal particulier, les correspondances adressées de la métropole aux colonies devaient toujours être affranchies alors que celles que les usagers résidant aux colonies adressaient en métropole n'avaient jamais eu cette possibilité. Ils expédiaient leur courrier non affranchi, soit en port dû, à la charge du destinataire. Dans les deux cas le port était donc perçu au seul profit de la métropole. Il faut toutefois reconnaître que la diversité des tarifs intérieurs, avant 1849, (avec progression de la taxe en raison de la distance) était l'obstacle principal à la faculté d'affranchissement du courrier au départ des colonies. Les choses sont donc restées en l'état jusqu'en 1851 où une circulaire ministérielle datée du 13 juin de cette même année annonçait l'envoi de timbres métropolitains aux colonies. Il s'agissait de 3 valeurs de l'émission de 1849, les 10 centimes, 25 centimes et 1 franc qui permettaient les différentes combinaisons d'affranchissement. Considérés comme les précurseurs des émissions générales des colonies françaises ces timbres sont fort rares et n'ont de valeur, en tant que timbres coloniaux, que sur lettres car si les correspondances portaient bien les cachets à date du bureau de départ les timbres eux-mêmes

n'étaient oblitérés qu'en métropole soit de la grille sans fin soit de la roulette de points.

Devant les avantages procurés à l'Administration par la création du timbre-poste le Ministère de la Marine demanda que les colonies soient également dotées de vignettes qui leur seraient propres. Ce principe fut adopté et les premières épreuves en noir furent présentées à la Commission des Monnaies le 2 novembre 1858. Le dessin, d'un format carré, représentait l'aigle impériale éployée et couronnée. Après acceptation de ce projet la gravure fut confiée à Albert BARRE et les premières planches furent tirées :

- le 1er juin 1859 pour les 10 et 40 centimes qui correspondaient respectivement à la taxe locale et à la taxe d'affranchissement pour la métropole
- le 9 avril 1862 pour les 1 et 5 centimes
- le 12 août 1865 pour les 20 et 80 centimes

Les valeurs et les teintes sont les mêmes que celles de l'émission métropolitaine de 1853

(Empire non laurés, non dentelés à l'effigie de Napoléon III). La feuille est de 360 en 2 panneaux de 180 séparés par un intervalle vertical. L'espacement des timbres est de 1 mm. Le papier est coloré dans la pâte ou teinté d'un fond de sûreté lithographique. Pas de tête-bêche sur le type aigle mais la feuille du 10 centimes comporte 6 timbres couchés sur le côté gauche 3 dans chaque panneau de 180. Cette anomalie provient-elle d'une négligence ou d'un repère de contrôle ? La question est toujours restée sans réponse. La répartition de cette première émission fut très inégale. Les colonies ne furent pourvues de ces timbres que peu à peu. La Cochinchine ne fut servie qu'en 1863. Les administrations coloniales payaient les timbres, qui leur étaient expédiés par le Ministère de la Marine, dans des conditions assez curieuses. Les timbres leur étaient vendus 1F quelle que fut la valeur faciale

Les aigles continuèrent à servir encore longtemps après la chute de l'Empire concurremment avec les émissions suivantes. Les bureaux de l'Océanie s'en servaient encore en 1880.

Après l'effondrement de l'Empire (4 sept. 1870) la fabrication du type Aigle fut abandonnée et comme il n'était pas possible de remplacer rapidement cette émission le Ministre de la Marine et des Colonies décida, par mesure d'économie, que les effigies des timbres des colonies seraient les mêmes que celles de la métropole. Un tirage spécial fut alors exécuté sur un papier plus fort que celui des timbres français; il donna naissance à une série bigarrée composée des valeurs et types suivants :

1 c. vert olive Empire lauré
5 c. vert jaune Empire non lauré 10 c. bistre Cérès
20 c. bleu Cérès
30 c. bistre pâle Empire lauré 40 c. orange Cérès
80 c. rose foncé Empire lauré

Tous ont été tirés en feuilles de 300, formées de deux demi-feuilles (15 fois 10). Cette émission, dont le premier tirage a été effectué le 8 septembre 1871, a été rapidement remplacée au cours de l'année 1872 par une autre série uniquement au type Cérès cette fois. Nous ne nous attarderons pas sur cette émission ainsi que sur la suivante, au type SAGE, qui lui a succédé et qui a été utilisée jusqu'en 1881. Pour répondre aux demandes instantes des usagers qui réclamaient des timbres dentelés, d'une part, et pour simplifier la comptabilité de l'Atelier des Timbres-poste, d'autre part, l'Administration se décida, enfin, à émettre une série de figurines spécifiques aux colonies. Cette série dont le sujet fut dessiné par Alphée DUBOIS fut émise en mai 1881 et pour la première fois les colonies furent dotées de timbres dentelés. Les colonies françaises n'ont eu des timbres-taxe qu'à partir de mars 1884, alors que la métropole en utilisait depuis 1859. La première série a été tirée en noir dans le type qui servait alors en France (type G.DUVAL). Une seconde série, en couleur cette fois, a été émise à partir de septembre 1893; elle fut utilisée jusqu'en 1928. Comme tous les timbres des émissions générales à l'exclusion de la série Alphée DUBOIS ces deux séries de taxe étaient non dentelées.

Quatre timbres de ces émissions sont assez rares. Notons le 5 centimes vert jaune Empire non lauré qui a fait l'objet d'un faible tirage et qui se distingue du 5c. de France non dentelé d'octobre 1854, par l'usure très sensible de l'a planche et par sa teinte vert jaune terne qui n'existe pas dans les émissions métropolitaines. Les 2 centimes marron et 4 centimes gris au type Cérès émis le 4 avril 1876 qui n'ont été utilisés qu'en Cochinchine, au bureau de Saigon, et ce pendant moins d'une année, d'où leur rareté. Enfin le 25 centimes noir s/rouge type SAGE émis en mai 1879 et qui n'a été envoyé qu'à Nossi-Bé, à Mayotte et en Nouvelle Calédonie.

L'histoire de ces émissions serait incomplète sans évoquer les faits qui ont motivé l'arrêt de leur utilisation. Les variations du change dans certaines possessions obligèrent les Pouvoirs Publics à doter chaque colonie d'une série spécifique n'ayant pouvoir d'affranchissement que dans ses seuls bureaux de poste. En novembre 1892 parut une émission d'un type général pour toutes les colonies, mais portant dans un cartouche le nom de chacune d'elles. En

attendant la réalisation de cette nouvelle série dite: « type GROUPE » les colonies furent autorisées à apposer leur nom sur les timbres des Emissions Générales qu'elles avaient en stock, d'où cette profusion de surcharges locales inventoriées dans tous les catalogues philatéliques.

Pour le collectionneur de timbres oblitérés les Emissions Générales des colonies françaises présentent un grand intérêt en ce sens qu'il est possible de trouver, sur un même type de timbre, des oblitérations variées en provenance de tous les continents d'outre-mer. Nous classerons ces oblitérations arbitrairement dans les six catégories suivantes

- les losanges muets utilisés de 1859 à 1862. Ils sont constitués de points ronds ou losangiques, en nombre variable. La détermination de leur origine n'est pas toujours possible si le timbre ne porte qu'un fragment insuffisant de l'oblitération.

- les losanges avec lettres utilisés à partir de 1862 jusqu'en 1864 (et même au delà pour certaines colonies). Ils sont constitués de 56 petits points ronds, leur centre qui est évidé permet de loger un groupe de 3 ou 4 lettres concrétisant le nom de la colonie. Ces nouvelles marques oblitérantes facilitèrent grandement l'identification d'origine.

- les cachets à date que l'on trouve sur les timbres-poste fin 1864, à des dates variables pour chaque colonie.

- les cachets de port payé PP, PD, et PF dans un rectangle ou dans un cercle signifiant respectivement port payé, payé jusqu'à destination, payé jusqu'à la frontière. En général ces cachets n'étaient employés pour oblitérer les timbres que lorsqu'il s'agissait de port pour l'intérieur de la colonie seulement.

- Les oblitérations des paquebots - Les lettres mises à la botte sur les paquebots recevaient des agents embarqués des oblitérations qui ont été d'abord le losange de points avec ancre jusqu'en 1876, puis un cachet à date ensuite. Outre la date, ces cachets nombreux et variés indiquaient soit le nom du paquebot, soit le nom de la colonie, le port de départ, la voie empruntée (française ou anglaise) - PAQ FR - ou - V.ANGL. -

- les cachets d'expéditions militaires utilisés pendant les expéditions ou campagnes coloniales. Le plus répandu fut le type avec cadre extérieur octogonal et cercle intérieur. Le cachet porte les mots CORRESPONDANCES D'ARMÉES, en abrégé, ainsi que le nom de la possession ou, sur certains, la voie empruntée (Paq. fr. , suivi d'un chiffre)

A signaler que certaines oblitérations sont très

recherchées et qu'elles confèrent aux timbres qui en sont revêtus, lorsqu'elles sont bien lisibles, des plus-values importantes. Citons pour mémoire l'oblitération ASI qui signifie Assinie, ancien nom de la C8te d'Ivoire, et qui est la plus rare des onze oblitérations des losanges avec lettres.

Voici donc brièvement résumée l'histoire de ces premières émissions des colonies françaises.

Elles ont été utilisées pendant un temps relativement important (34 ans, de 1859 à 1892). Après avoir été un peu délaissés pendant les cinquante premières années de ce siècle ces timbres sont de nos jours très recherchés, l'ascendance régulière de leurs cotes attestant d'une manière évidente l'attrait de cette spécialisation.

Bernard JUTTEAU: Une franchise postale

Madagascar 1895



Par le traité de Patrimoine du 17 décembre 1885, la France établissait un protectorat inavoué sur l'île de Madagascar. Pendant 10 ans le pays allait vivre une période troublée où la mauvaise foi régnait entre les français et le premier ministre Rainilairivony de la reine Ranavalona III. Le résident français Le Myre de Vilers subissait vexations sur vexations. La convention franco-britannique du 5 août 1890 faisait reconnaître par Londres le protectorat français sur Madagascar en échange de l'abandon par la France de Zanzibar. L'anarchie régnait. Le 22 juin 1894 le parlement français vote un crédit de 65 millions pour mettre sur pied un corps expéditionnaire de 15000 hommes. Commandée par le Général Duchesne, cette armée n'eut pas beaucoup de mal à débarquer à Tamatave le 14 décembre 1894, construire des routes pour acheminer les troupes jusqu'à Tananarive qui tomba le 29 septembre 1895.

Par la loi du 6 août 1896, Madagascar devint une colonie et le général Galliéni fut investi des pleins pouvoirs civils et militaires. Pendant les sept années suivantes il organisa et pacifia la Grande Ile tout en respectant les indigènes suivant la « politique des races » qui lui était chère et qu'il avait déjà expérimentée au Soudan et au Tonkin.

Cette carte-lettre, partie le 10 septembre 1895 et arrivée à Lyon le 19 octobre 1895 a été émise pour les troupes du corps expéditionnaire qui bénéficiaient de la franchise postale.

Le MAROC

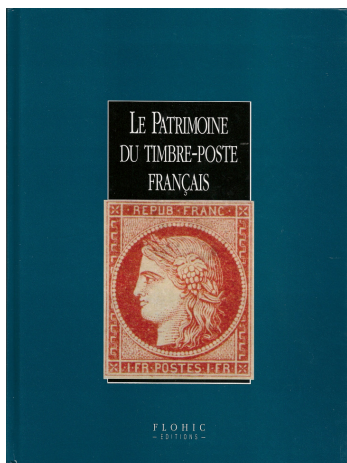


2 cartes postales de la crise marocaine de 1904-1911

- L'une affranchie d'un timbre du Maroc espagnol avec le cachet « trésor & postes aux armées » de Rabat du 22 octobre 1911.
- L'autre avec un timbre du Maroc français oblitéré d'un cachet non postal de la campagne du Maroc 1907/1911 de Casablanca

Présentation d'un ouvrage de la bibliothèque de l'APL

Le Patrimoine du Timbre-poste français. Edition FLOHIC Editions – 1998 – 928 p



Il est également mentionné l'historique de chaque timbre et les petites anecdotes que l'on peut trouver autour des timbres de France. De nombreux autres documents philatéliques complètent cet ouvrage avec par exemple des lettres, des cartes postales, des bons à tirer, des carnets, des épreuves d'artistes, des souvenirs philatéliques, des feuilles entières, ...

Cet ouvrage commence par un historique de la poste expliquant le besoin de plus en plus important des échanges de courriers. Différentes formes de postes sont ensuite abordées. Puis, le Patrimoine du timbre-poste français présente cent cinquante ans d'histoire du timbre-poste et de la philatélie allant de la période classique à la période moderne actuelle jusqu'en 1998.

Il s'agit d'un **ouvrage indispensable** à tout philatéliste s'intéressant aux **timbres de France**. Très complète, cette encyclopédie toute en couleur avec les timbres pratiquement grandeur nature vous fera découvrir timbre par timbre les dates d'émission et de retrait, ainsi que les noms du dessinateur et du graveur, ou encore son procédé d'impression. Le contexte d'émission des timbres-poste est décrit en indiquant le nombre de tirages et aussi l'utilisation du timbre.



A côté de cette approche systématique, apparaît également l'évolution des techniques d'impression avec des photos des ateliers, des schémas de fonctionnement des rotatives...

Cet ouvrage de référence, réalisé par des spécialistes, s'adresse à des philatélistes chevronnés ou débutants, à des historiens comme à tout lecteur curieux.

N'hésitez pas à demander cet ouvrage à la bibliothèque de l'APL



Un affranchissement philatélique ou une méconnaissance par l'expéditeur ou le postier des surtaxes aériennes applicables à l'envoi des correspondances par avion ?



Saint Louis – Vendredi 21 mars 1947 – Sénégal.

A la date de l'oblitération, le timbre-poste de franchise militaire a une valeur d'affranchissement de 4,50 francs, tarif postal du 2 janvier 1947 -.

Le courrier est revêtu d'un complément d'affranchissement de 16 francs composé de 4 timbres-poste à 2 francs à l'effigie de Félix Éboué et d'un timbre-poste à 8 francs de la série de poste aérienne « Anniversaire de la Libération ».

Il n'y a pas de cachet de Vaguemestre sur la correspondance et pourtant à cette époque il devait y figurer.

A la date de l'expédition de cette lettre, le tarif postal en vigueur, qui fixe le taux des surtaxes aériennes, est celui du 18 mars 1946 -. Ce dernier précise : **Colonies françaises d'Afrique et d'Asie : 10 francs par 5 grammes.**

La surtaxe aérienne apposée sur l'enveloppe, soit 16 francs, ne correspond à aucun tarif !

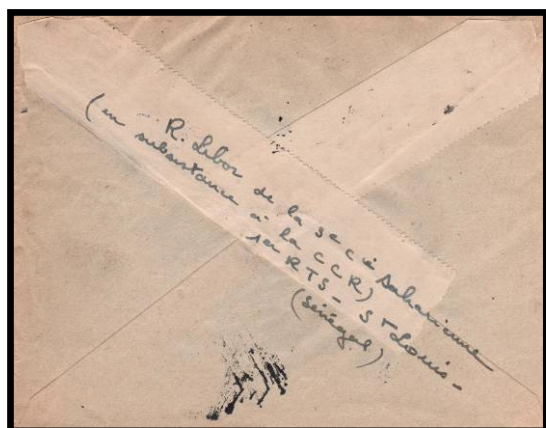
La seule explication possible est : la valeur d'affranchissement des timbres apposés sur l'enveloppe est de 4,50 francs + 16 francs = 20,50 francs, ce qui laisse supposer, dans un premier temps, que la correspondance n'atteignait pas le poids de 10 grammes, et dans un second temps, que le postier qui a procédé à l'affranchissement de la correspondance a considéré que la valeur d'affranchissement était de 10 francs par 5 grammes. (L'enveloppe seule revêtue des timbres pèse 3,475 grammes).

En tout état de cause, pour avoir un affranchissement correspondant aux tarifs en vigueur, il manque 4 francs de surtaxe aérienne.

A l'arrivée, à Paris, si cette lettre, avait voyagé par avion, elle aurait dû être taxée au double de l'insuffisance d'affranchissement soit 8 francs, mais avec un minimum de perception de 10 francs et, ce n'en a pas été le cas.

Aucun cachet d'arrivée ne figurant au verso de l'enveloppe, et comme la correspondance n'est pas revêtue de la mention « Par Avion » l'on peut également supposer que cette correspondance a été acheminée par voie de surface vers son destinataire, et dans ce cas, il y a 16 francs d'affranchissement en trop. Le destinataire a dû attendre un certain temps pour recevoir cette lettre !

La Poste constate à cette époque de très nombreuses erreurs dans l'application des surtaxes aériennes en cours d'acheminement. Elle rappelle, à de nombreuses reprises, à ses agents que le montant de la surtaxe aérienne s'applique sur le poids total de la correspondance en plus de la taxe d'affranchissement !



Copie du verso de l'enveloppe :

Adresse de l'expéditeur :

**R. Lebon
de la 3^{ème} Compagnie saharienne
(en subsistance à la C. C. R.)
1^{er} Régiment de Tirailleurs Sénégalais
Saint Louis – Sénégal.**

*Il n'y a pas de timbre à date d'arrivée frappé
au verso de cette enveloppe.*

19^e RENCONTRE MONDIALE DES AMIS DE LA 2CV WORLD MEETING OF 2CV FRIENDS

26 - 31 JUILLET / JULY 2011

SALBRIS - 41

L'Association Philatélique du Loiret

Édite deux timbres-poste
d'usage courant



EN VENTE SUR LE
STAND DES ORGANISATEURS



Site internet : <http://www.philatelieorleans.org>

N'OUBLIEZ PAS LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS LE
DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2011 A ORLEANS.